

Déclaration préalable du SG du SE-UNSA :

Remerciements pour avoir transformé le groupe de travail de l'ajustement en CAPD, cela permet une réelle construction du dialogue social.

Remerciements également pour avoir consenti à réfléchir et mettre en place les demandes de 80% suite à la demande insistante du SE-UNSA, c'est un début.

Nous dénonçons le déplacement des collègues titulaires remplaçants sur des services fractionnés. L'administration met en avant la non-compatibilité de ce type de poste avec l'exercice à temps partiel ou les décharges syndicales. Nous étayons notre propos avec la lettre du SGEN-CFDT concernant la représentante de cette organisation. Nous soutenons le contenu de ce courrier vous demandant de laisser cette collègue sur les services qu'elle occupe.

Nous renouvelons la demande d'une 2ème phase de saisie pour l'ajustement car celle-ci est peu transparente.

Malgré les demandes de collègues affectés sur des compléments de services pour rester afin d'assurer la continuité du service, certains collègues se trouvent évincés, et ce ; même s'ils ont la recommandation de l'IEN.

2 néo titulaires sont volontaires pour exercer en ASH, d'où l'utilité de cette découverte en fin d'année de stage !

Nous demandons que les collègues nommés en ASH soient accompagnés et aient la possibilité d'être libérés de classe, s'ils le souhaitent pour réaliser un tuilage en cette fin d'année scolaire pour visiter les classes et rencontrer les collègues.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de supports de stagiaires dans les écoles d'application ?

Suite au CTA qui s'est tenu hier à Dijon, Monsieur le Recteur s'est montré très attentif à la situation des collègues de l'Yonne souhaitant intégrer la Côte d'Or. Quid de nos collègues nivernais ? Nous souhaiterions attirer votre attention sur ce qui pourrait être considéré comme une iniquité territoriale. En effet, la situation de la Nièvre en terme de mutation est telle que les collègues nivernais désirant rejoindre la Côte D'Or sont découragés et renoncent à participer aux inéat-exeat. C'est ainsi qu'entre la phase des permutations informatisées et la phase manuelle, seulement 2 des 10 collègues non satisfaits aux permutations informatisées ont rédigé un courrier d'inéat-exeat. Quelle réponse pouvez-vous apporter à ces collègues pour qui toute mobilité paraît impossible ?

Remerciements pour permettre aux 30 collègues qui le souhaitent de participer au stage AESH ce 2 juillet au SE-UNSA de 14h à 17h